



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Jeudi 05 octobre 2017  
A 18 H 30 - Salle du 3<sup>ème</sup> âge

## Membres du Conseil d'Administration :

LAPALU Christian, PAGÉS Jocelyne, MENTREKA Anne-Marie, PILAT Stéphanie, ABOAF Christine, VERMANDELE Delphine, LAMOULIE Danielle, MARTIN Jacques, DUCÉL Jean.

Nombre de conseillers en exercice :	09
Nombre de conseillers présents :	06
Nombre de conseillers absents :	3
Procurations :	1

Secrétaire de séance : Mme. Jocelyne PAGÉS.

Monsieur le Président ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

### 1. Approbation du Compte rendu de la séance du 27.06.2017

Accord à l'unanimité

### 2. Décision modificative budget primitif 2017 CCAS – N° 2

Monsieur le Président indique à ses collègues qu'il convient de Modifier le Budget du CCAS pour permettre le règlement d'une facture à présence verte d'un montant de 22.50 €, d'une Aide à l'Association Aude Solidarité d'un montant de 100 € et d'approvisionner l'article Alimentation 60623, il propose que le Budget Primitif 2017 du CCAS soit modifié de la façon suivante :

#### Fonctionnement ⇔

Recettes

- Article 7474 Subvention Commune (+) 500.00 €

Dépenses

- Article 60623 Alimentation (+) 100.00 €
- Article 6562 Aides (+) 400.00 €

Accord à l'unanimité

### 3. Demande d'Aide de l'Association Aude Solidarité en faveur des îles touchées par l'ouragan IRMA.

Monsieur le Président informe ses collègues de la demande d'aide formulée par l'Association Aude Solidarité du Conseil Général de l'Aude au bénéfice des sinistrés des îles Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

En conséquence, compte tenu de la terrible catastrophe (Ouragan Irma) qui vient de ravager les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélémy et qui a causé de monstrueux dégâts matériels, Monsieur le Président propose pour soulager ces populations sinistrées le vote d'une Aide de 100 € à l'Association Aude Solidarité pour venir en aide à ces îles.

Accord à l'unanimité

**4. Point sur les personnes en situation de fragilité sur le village.**

**5. Message de Présence Verte Grand Sud pour information.**

Présence Verte Grand Sud informe le CCAS que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, l'ensemble des abonnés à domicile bénéficient d'une baisse mensuelle de l'abonnement. Tous les bénéficiaires du territoire vont recevoir ou ont reçu un nouvel échéancier de paiement intégrant cette baisse de tarif.

**Accord à l'unanimité**

**Fin de séance 19 h 30**

**Le Président,**

**Christian LAPALU.**